



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 18 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du Conseil municipal de Racine, tenue le mercredi 18 décembre 2024 à 19 h au Centre communautaire de Racine, situé au 136 route 222, Municipalité de Racine

Sont présents : Maire Mario Côté

Conseillère district N° 2	Lilian Steudler
Conseiller district N° 3	André Courtemanche
Conseiller district N° 4	Michel Bergeron
Conseiller district N° 5	Adrien Steudler
Conseillère district N° 6	Louise Lafrance Lecours

Absence (s) : Conseiller district N° 1 Nicolas Turcotte

Assiste également à la séance :

Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h par monsieur Mario Côté, maire de Racine.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-12-254

ATTENDU la lecture de l'ordre du jour par monsieur Mario Côté, maire de Racine ;

Il est proposé par madame Louise Lafrance Lecours, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

8. RÉOLUTIONS

8.1 Adoption du budget 2025

2024-12-255

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et du programme triennal d'immobilisation de la municipalité a été effectuée à la population présente par monsieur le maire, Mario Côté.

Il est proposé par monsieur André Courtemanche, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le budget pour des recettes et affectations de trois millions quatre cent douze mille trente-neuf dollars (3 412 039 \$) et des dépenses et affectations de trois millions quatre cent douze mille trente-neuf dollars (3 412 039 \$) donnant un budget équilibré soit accepté par le conseil de la Municipalité de Racine ;

QUE le budget ou le document explicatif soit publié dans un journal local;

QUE le conseil de la Municipalité de Racine adopte le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

8.2 Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

2024-12-256

Il est proposé par madame Louise Lafrance Lecours, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Racine adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

10. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES)

La période de questions débute à 19 h 21 et se termine à 19 h 54.

L'ensemble des questions porte sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-257

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

Madame Lilian Steudler, propose la levée de la séance à 19 h 55.

Mario Côté
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière